

Qu'entend-on par lieux publics non fumeurs ?

« Lieux publics non fumeurs » signifie qu'il est interdit de fumer dans tous les lieux de travail et lieux publics intérieurs. Le fait de réserver des espaces intérieurs pour les fumeurs enfreint ces normes et n'est pas conforme aux directives de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac. Les zones fumeurs désignées ne doivent pas être autorisées à l'intérieur.

Pourquoi l'industrie du tabac proteste-t-elle contre les lieux publics non fumeurs ?

L'industrie du tabac considère que les lois antitabac sont ce qu'il peut y avoir « de plus dangereux pour la viabilité de l'industrie du tabac ». L'industrie travaille avec des groupes écrans afin de s'opposer vigoureusement à l'adoption et à l'application des lois antitabac, que ce soit au niveau local, infranational ou national.

Quelles sont les fausses déclarations de l'industrie du tabac sur les lois antitabac ?

L'industrie du tabac affirme que les lois antitabac sont inutiles, irréalisables et qu'elles auront un impact négatif sur les entreprises (tout particulièrement les restaurants, cafés, bars et casinos). Elle affirme également que la ventilation constitue une alternative acceptable.

Que penser des lois antitabac ?

Les preuves montrent que les lois antitabac sont populaires, applicables et qu'elles ont un impact positif, ou aucun impact, sur les entreprises.

- Comment contrer les mythes de l'industrie du tabac

{loadposition tfi-myths} Saturday 17th of May 2025 10:07:01 PM